



westacademy.fr

FORMATION

ORGANISMES NUISIBLES RÉGLEMENTÉS DES VÉGÉTAUX EN JEV (JARDINS, ESPACES VERTS ET INFRASTRUCTURES)

PÔLE DE FORMATION PROFESSIONNELLE EN ENVIRONNEMENT SANTÉ PUBLIQUE ET GESTION DES ÉCOSYSTÈMES

Nos programmes sont conçus pour former les particuliers, les professionnels et les collectivités à la gestion intégrée des nuisibles, à la protection du végétal et à la préservation de l'environnement.

Nous proposons des formations complètes, alliant théorie et pratique, couvrant les méthodes les plus récentes de lutte contre les nuisibles, ainsi que les pratiques de protection et de soin des plantes, en tenant compte des enjeux environnementaux et réglementaires. Nous préparons nos apprenants à maîtriser les techniques les plus efficaces tout en respectant les normes de sécurité et de durabilité.

Veillage du Bois de la Noue - Bâtiment B
44360 Saint-Étienne-de-Montluc
Téléphone : 02 55 11 44 42
Email : contact@westacademy.fr

FORMATION

ORGANISMES NUISIBLES RÉGLEMENTÉS DES VÉGÉTAUX EN JEVI

INFORMATIONS

OBJECTIFS

Identifier les principaux organismes nuisibles réglementés en JEV, comprendre la réglementation associée et appliquer les bonnes pratiques de détection, de signalement et de prévention.

PUBLICS CONCERNÉS

Agents des services espaces verts et voirie, jardiniers, chefs d'équipe, responsables techniques JEV, entreprises du paysage, gestionnaires d'infrastructures et de patrimoines végétalisés, collectivités territoriales et établissements publics.

PRÉREQUIS

Pas de prérequis - Notions de base en reconnaissance des végétaux recommandées.

DURÉE

7 heures (1 jour).

CERTIFICATION ET PASSERELLE

Formation non certifiante, non concerné.

TARIFS ET FINANCEMENTS

385 € HT par stagiaire (remise de 10% aux adhérents de Polleniz, soit 346.5 € HT)
 Tarifs en intra-entreprise pour un groupe de 6 à 12 stagiaires : 1 648 € HT (remise de 10% aux adhérents Polleniz, soit 1 482 € HT).

Eligible aux financements OPCO.

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

En présentiel, sur sessions ouvertes par nos soins ou sessions dédiées à votre structure sur demande et en fonction des disponibilités (en intra-entreprise).

ACCESSIBILITÉ ET ADAPTATIONS

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Des adaptations de nos formations peuvent être mises en place sur demande. Contact : contact@westacademy.fr



contact@westacademy.fr



02 55 11 44 42

FORMATION

ORGANISMES NUISIBLES RÉGLEMENTÉS DES VÉGÉTAUX EN JEV

CONTACT INSCRIPTION

Emilie PROVOST - emilie.provost@polleniz.fr - 06.51.70.23.41

LIEU

En présentiel, Bâtiment B - Veillage du Bois de la Noue, 44360 SAINT-ÉTIENNE DE MONTLUC ou dans vos locaux pour les sessions en intra-entreprise.

PROGRAMME

INTRODUCTION (30 MINUTES)

1 - CADRE RÉGLEMENTAIRE EN SANTÉ DES VÉGÉTAUX (1 HEURE ET 30 MINUTES)

- La réglementation européenne,
- La réglementation française,
- Les obligations : pour qui et pourquoi ?

2 - RECONNAISSANCE DES PRINCIPAUX ORGANISMES NUISIBLES RÉGLEMENTÉS EN JEV (2 HEURES ET 30 MINUTES)

- Différentes classification,
- Les Organismes de Quarantaine Prioritaires (OQP)
- Les Organismes de Quarantaine (OQ) et Non de Quarantaine (ORNQ).

3 - SIGNALEMENT ET GESTION RÉGLEMENTAIRE (1 HEURE)

- Quand signaler ? A qui ?
- Procédures officielles et rôles des services de l'état,
- Traçabilité et suivi.

4 - CONCLUSION (30 MINUTES)



contact@westacademy.fr



02 55 11 44 42

FORMATION

ORGANISMES NUISIBLES RÉGLEMENTÉS DES VÉGÉTAUX EN JEVI

RESSOURCES ET ÉVALUATION

RESSOURCES TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Exposé sur diaporama, échanges, études de cas et mises en situation. Mise à disposition de documents supports à la suite de la formation.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS ET ÉVALUABLES

1. Comprendre la réglementation en santé des végétaux.
2. Identifier les principaux organismes nuisibles réglementés en JEVI.
3. Appliquer les procédures de surveillance et de signalement.
4. Savoir adopter des mesures de prévention et de limitation de la dissémination de ces organismes.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION

- Évaluation de fin de formation,
- Attestation de fin de formation mentionnant la validation des acquis.

ÉVALUATION SATISFACTION

Questionnaire satisfaction à chaud et à froid.

TAUX DE SATISFACTION

À venir (nouvelle formation 2026).

TAUX DE RÉUSSITE

/